

René ALBARET
47 ans
Commerçant
CANDIDAT

ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1973

Pour la défense des intérêts du 19e arrondissement

Electrice, Electeur,

RENE ALBARET n'appartient à aucun parti politique : mais il estime que, en tant que citoyen habitant l'arrondissement depuis plus de 26 ans, il a le droit et le devoir de s'intéresser, comme tout le monde, aux affaires publiques.

C'est pourquoi, aujourd'hui, il se présente à la députation dans le but simple et unique de travailler à défendre les intérêts de la population tout entière du 19e arrondissement de Paris.

Il est soutenu par un groupe de citoyens de toutes les classes sociales, déçus par la démagogie de certains élus, lesquels après des années de mandat parlementaire, n'ont, à leur actif, aucune réalisation valable.

NOTRE PROGRAMME

1°) reconstruire rapidement et **économiquement,** en tenant compte des ressources des habitants et réserver ainsi la plus grande part des logements neufs aux mals-logés du quartier. Pas question d'expropriation en dehors de l'arrondissement pour les raisons suivantes : habitudes et attachement des gens à leur quartier, proximité des lieux de travail et des écoles pour les enfants.

2°) habitants du 19e, pour ceux qui n'ont pas le confort des logements neufs, nous proclamons que les frais nécessitant l'installation de douches ou salle de bains, etc., sont indispensables à tout citoyen du XXe siècle. Pour eux, nous demandons l'allègement des impôts par la récupération de la **T.V.A.** sur ces travaux. En plus, revenir à une fiscalité plus équitable en allégeant les charges du petit et du moyen commerce.

3°) pas de politique dans l'école. Pas d'éducation sexuelle en classe, pas plus qu'à la télévision. Ne retirons pas tout aux parents ! par contre nous demandons pour nos jeunes, des écoles, des stades, des piscines, des centres d'apprentissage et **DU TRAVAIL !**

4°) une augmentation substantielle des salaires les moins élevés avec une véritable **échelle mobile.**

5°) remédier rapidement et efficacement à l'insuffisance des hôpitaux ; une rémunération décente pour le personnel hospitalier.

6°) pour les personnes âgées, nous ne demandons plus un colis par-ci, par-là, pas plus que des bons de gaz ou d'électricité, mais une retraite très décente de façon à ne plus les voir faire l'aumône. **Notre mot d'ordre :** l'argent de nos impôts versé à nos vieux, à nos écoles, à nos hôpitaux, à nos centres de rééducation, hélas trop peu nombreux en France. Nous proclamons que cela est fort possible, en gardant cet argent sans avoir à le distribuer à l'extérieur, malheureusement comme cela se fait trop souvent.

Nous proclamons que ce programme est parfaitement réalisable, SANS INFLATION, SANS NOUVEAUX IMPOTS, simplement par une utilisation plus judicieuse des finances publiques.

Dès le premier tour,

votez en masse

René ALBARET

COMMERÇANT

SUPPLEANT

Marc LICHTMANIS

34 ans - V.R.P.

IMP. S.I.D.T. PARIS